

FCPE élémentaire Hastignan
46 chemin de Linas
33160 Saint Médard en Jalles
elementairehastignan.fcpe@gmail.com

Madame Le Moller
Adjointe au Maire déléguée aux Écoles,
à la vie scolaire et périscolaire
Mairie de Saint Médard en Jalles
Place de l'Hôtel de ville
CS 60022
33167 Saint Médard en Jalles cedex

Objet : école élémentaire Hastignan – courrier du 13 juin 2016

Madame l'Adjointe au Maire,

Nous revenons vers vous suite à votre courrier du 13 juin 2016.

Permettez-nous en premier lieu de saluer le travail qui a été réalisé au niveau de l'école, à savoir la pose de barres d'écran en bois sur la clôture, la réfection temporaire du parking ainsi que la mise en place de placards pour les chariots de ménage. Sans oublier le sol qui a été repris au niveau du portail d'entrée de La Grange à Léo.

Dans ce même courrier, vous mentionnez que « *la Ville souhaite redonner à l'entrée initiale de l'école toute sa fonctionnalité antérieure* ».

Les parents d'élèves souhaitent rappeler leur attachement au fonctionnement mis en place dans cette école voici près d'un an et demi maintenant et qui consiste à effectuer les entrées/sorties des élèves par le portillon situé côté « petit bois ». Ce fonctionnement avait par ailleurs été validé en conseil d'école le 6 novembre 2015 suite à une période d'évaluation.

Cette organisation répond à plusieurs critères dont voici une liste non exhaustive :

- **Sécurité accrue** grâce à la séparation entre les enfants/adultes et les véhicules,
- Visibilité largement améliorée dans un sens (parents cherchant leur enfant) comme dans l'autre (vérification de la part des enseignants de la présence des parents) lors de la sortie des classes,

.../...

- Fluidité restaurée sur le parking qui souffrait de la proximité entre piétons et voitures ; cette fluidité permet de libérer des places plus rapidement pour les parents faisant la navette entre la maternelle et l'élémentaire et leurs évite ainsi le stress supplémentaire de trouver une place de stationnement.
- Places de parking préservées contrairement à d'autres solutions, sachant que ce parking est également utilisé pour le collège qui n'en possède aucun,
- Moindre bousculade entre les élèves du fait de l'étroitesse du portillon, contrairement à ce qu'on pourrait penser,
- Possibilité de mettre à l'abri les enfants sous l'auvent situé à l'entrée lors de forts épisodes pluvieux à l'heure de la sortie des classes tout en préservant le critère n°2 énuméré ci-dessus,
- Zone d'attente ombragée dans le « petit bois » par forte chaleur pour les familles.

Il est à noter qu'auparavant certains parents stationnaient en double file sur le parking en attendant l'ouverture du portail, ce qui nuisait énormément à la fluidité. Et malheureusement, ce n'était pas la présence occasionnelle de la police municipale qui changeait les comportements. Ceci est maintenant anecdotique du fait qu'il n'est plus possible de rester dans son véhicule tout en surveillant l'ouverture du portillon.

Nous restons bien évidemment ouverts à toute discussion. Vous savez mieux que quiconque que le nombre d'élèves ne fait que s'accroître et il n'est pas déraisonnable de penser que ces critères vont prendre de plus en plus d'importance. C'est pourquoi nous souhaitons qu'ils soient pris en compte dans la réflexion qui sera menée.

Alors que l'organisation actuelle convient à une grande majorité de la communauté éducative, nous osons espérer que le bon sens prendra le pas sur une logique purement comptable et ne doutons pas que vous saurez prendre la décision ad hoc.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ces questions, je vous prie de croire, Madame l'Adjointe au Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Saint Médard en Jalles, le 04 octobre 2016

Maud Rodziewicz
Présidente de la FCPE élémentaire Hastignan

Copies pour information :

- Madame Taudin, Inspectrice de l'Éducation nationale,
- Madame Pacreau, Directrice de l'école élémentaire Hastignan.